

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL M DE LA COMMUNE DE ST AIGNAN LE JAILLARD

Envoyé en préfecture le 11/12/2023  
Reçu en préfecture le 11/12/2023  
Publié le  
ID : 045-214502684-20231130-2023\_42-DE

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Ugo PLANCHET, le Maire.

La séance a été publique.

Etaients présents : MM LACHAUX Rémi, PLANCHET Ugo, BERSELLI Geoffrey, CAFFARD Sébastien, LAZARO serge, KARPINSKI Benoit, Mesdames BOUQUET Carole, Madame ACQUEBERGE Manon

Absents excusés : MM FERREIRA Fernand, BARON Julien, HUGUET Antoine, RAJAUD Benjamin, DELARUE Fabien, PETITJEAN Virginie

Convocation : 22/11/2023

Secrétaire de séance : Monsieur Rémi LACHAUX

N° 2023\_42

## **Objet : 2.1.6 Consultation pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol avec 2 postes de livraison et 9 postes de transformation lieu-dit la Balotte à Saint Florent (45600) :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier reçu de la Direction Départementale des Territoires concernant le permis de construire 045 277 23 00002 sur la commune de Saint Florent au lieu-dit la Balotte pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol avec 2 postes de livraison et 9 postes de transformation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 2 voix d'abstention et 6 voix pour de donner un avis favorable.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures des membres présents  
Pour copie conforme au registre

Transmis le : 05/12/2023

Reçu en Préfecture le :

Affiché en Mairie le 05/12/2023

Le Maire  
Ugo PLANCHET

